

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHEZ KRI KRI INC.		Date d'inspection Le 20 août 2026	
Nom de l'établissement Garderie chez Kri Kri		Numéro de permis 2014244	
Adresse 14 rue Dominique Grande-Digue NB E4R 0B9		Numéro de téléphone (506) 531-0880	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 20		Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Les éléments suivants ont été vérifiés au moment de l'inspection de surveillance : -Le ratio enfant-personne éducatrice. -Chaque enfant âgé de 15 mois à 5 ans qui fait la sieste dispose d'un lit portatif ou d'un matelas de sieste convenant à sa taille. -Un espace minimal de 46 cm est maintenu entre chaque équipement de sieste. -L'équipement de sieste est lavable et imperméable. -Les effets personnels des enfants sont étiquetés, réservés à l'usage exclusif de chaque enfant et rangés séparément. -Un espace facilement accessible est prévu pour le rangement des effets personnels des enfants. Ces effets personnels doivent porter une étiquette indiquant le nom de l'enfant et être réservés à son usage exclusif. Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé que les noms des enfants étaient inscrits sur les tiroirs plutôt que sur les paniers. Afin de s'assurer que les effets personnels soient clairement associés à chaque enfant, l'exploitante a immédiatement déplacé les étiquettes nominatives directement sur les paniers. Cette vérification comprenait également l'aire de changement de couches. -Les procédures de gestion des maladies ont également été vérifiées. La mentore en assurance de la qualité a offert du soutien à ce sujet. Le manuel de l'exploitant n'était pas disponible sur les lieux. Seules quelques pages de l'ancienne version du manuel étaient présentes. La mentore en assurance de la qualité recommande d'imprimer la version actuelle du Manuel de l'exploitant, qui est accessible au public sur le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La mentore en assurance de la qualité a observé le temps des jeux dirigés (construction de maisons en LEGO), les périodes de jeux libres, la fin du dîner ainsi que la préparation à la sieste et à la période de repos. Pendant ce temps, un petit groupe d'enfants du programme après-classe travaillait à la création d'un jeu de société comprenant des cases, des cœurs, des arcs-en-ciel, un lac et une forêt.

Commentaires généraux

Toutes les questions ont reçu une réponse sur place.

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 août 2026

Date

original signé par
Kristel Leger

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"